Le Soir D'ALGERIE
www.lesoirdalgerie.com
Quotidien indépendant
Edition d'Alger - ISSN IIII - 0074

● LES DÉPUTÉS DU FLN SE RÉUNIRONT LUNDI PROCHAIN

KHAWA DÉFIE BELAYAT

PAGE 5

● CÉRÉALES

Les importations de blé en forte augmentation

PAGE 4

● ÉGYPTE

De nouveaux responsables des Frères musulmans arrêtés

PAGE 9

● TÉLÉPHONIE MOBILE

Les opérateurs se plaignent du brouillage

Pas moins de cinquante plaintes à ce sujet ont été introduites auprès de l'ARPT

PAGE 5

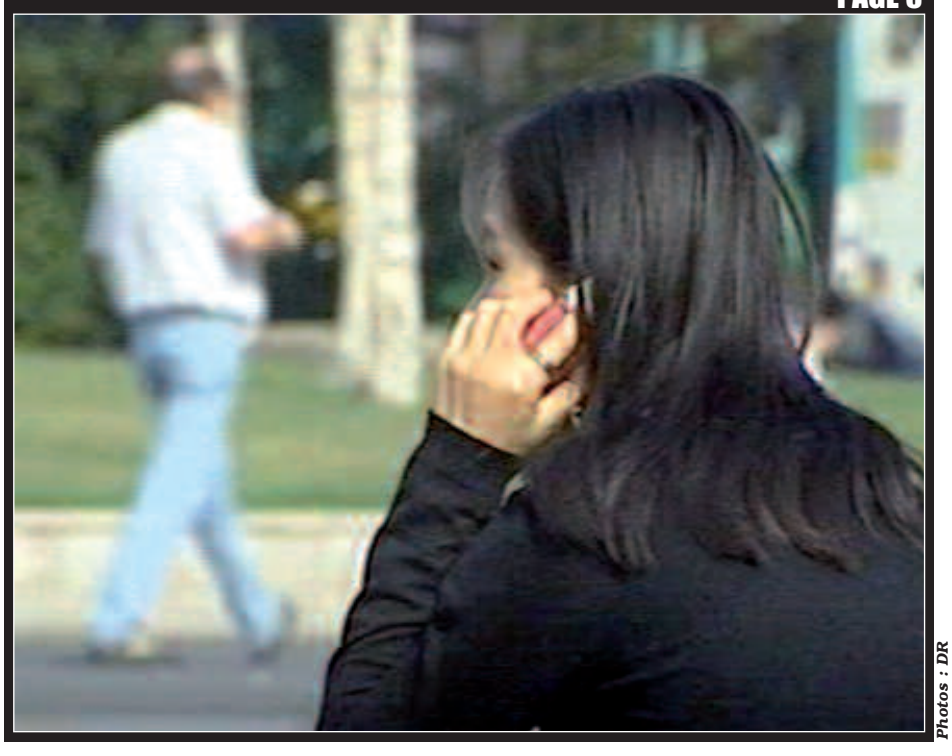

Photos : DR

Le Bonjour du «Soir»

Le bonjour d'El Mouradia

C'est certainement de la prétention, mais, bon, c'est décidé, je vais être candidat à la Présidence ! Et pourquoi pas ? D'autant plus que j'ai un bon programme. En voici les axes :

1. Il n'y aura plus de famille révolutionnaire. Tout le peuple sera une seule et même famille.

2. Il sera proclamé officiellement que la guerre est terminée depuis 1962, car certains ont tendance à l'oublier.

3. Le français sera enseigné dès la première année, avec l'arabe qui continuera d'occuper la première place. En troisième année, l'anglais sera obligatoire.

4. Les fonctionnaires qui perçoivent des salaires de misère et exhibent des signes extérieurs de richesse devront prouver qu'ils ont gagné au loto ou fait un gros héritage.

5. Les policiers, le gendarmes, les GLD, les douaniers, les pompiers et un certain planton de la wilaya devront être polis avec le public.

6. Tous les mois, j'irai dans une wilaya, sans avertir les autorités locales.

7. Je me solidariserai avec l'armée et le peuple égyptiens et ne jouerai pas à l'hypocrisie de la «neutralité».

8. Je m'engagerai, en cas de maladie, à me faire soigner en Algérie !

9. Enfin, dans mes déplacements, j'éviterai d'être accompagné par tous les Boumaârafi d'Algérie, du Maghreb et même de Moldavie !

maamarfarah20@yahoo.fr

«Et si les Américains m'obligent à inclure un Chakib dans mon gouvernement, je le désignerai ministre des Affaires religieuses et je confierai la gestion du «fonds de la Zakat» à la zaouïa d'Adrar !»

Tata Aldjia

Photo : SAMIR SID

● REPRENDRONT-ILS LE SERVICE AUJOURD'HUI ?

La justice déclare illégale la grève des postiers

Après une semaine de protestation, la sentence est tombée : la justice a déclaré illégale la grève déclenchée par les travailleurs des bureaux de poste depuis mercredi dernier.

Salima Akkouche – Alger (Le Soir) – Les postiers mettront-ils fin à leur mouvement ? Les bureaux de poste risquent en effet de rouvrir, ce matin, après une semaine de protestation. Le mouvement de grève a été déclaré hier, illégal par la justice, a indiqué, Nekkache Mourad, président du Syndicat national autonome des postiers (SNAP). Suite à quoi, le Syndicat a réuni, hier dans l'après-midi, son conseil national pour décider du maintien ou non de la grève.

«Nous allons nous réunir pour discuter de l'évolution de la situation et décider si nous allons poursuivre la protestation et des suites à donner à notre mouvement» a déclaré le président du SNAP. Selon ce dernier, le mouvement a été suivi dans 39 wilayas, avec un taux de suivi avoisinant les 70%.

Pour rappel, l'appel à la grève n'a été lancé par aucun syndicat. Les travailleurs ont décidé spontanément de ce mouvement qui a fortement perturbé les bureaux de poste.

Ces derniers exigent l'application de l'effet rétroactif des augmentations de salaires à compter de 2008, l'application de la nouvelle grille des salaires à compter du mois de janvier dernier, l'amélioration des conditions de travail ainsi que l'attribution de la prime annuelle des travailleurs.

Afin de ne pas pénaliser ses 17 millions de clients, la direction d'Algérie Poste a fait appel à ses responsables pour tenir les guichets dans quelques bureaux de poste.

S. A.

JEUDI 22 AOÛT 2013 - 15 CHOUAL 1434 - N° 6954 - PRIX 10 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITÉ : 021 67 06 75 - TÉL : 021 67 06 51 - 021 67 06 58